

«Construction de notre citoyenneté : donnons plus de moyens aux fédérations sportives, Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin»

03/12/2015

PLF 2016 – Mission Sport, Jeunesse et Vie associative, Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin - Construction de notre citoyenneté : donnons plus de moyens aux fédérations sportives

Claude Kern, Sénateur du Bas-Rhin, est intervenu ce jour, dans le cadre du PLF 2016 sur la mission Sport, Jeunesse et Vie associative. « Les fédérations sportives doivent être soutenues de manière plus efficace : elles constituent un réseau central dans l'intégration des jeunes et le développement de la cohésion sociale ». C'est pour cela que le groupe UDI-UC a voté les crédits de cette mission après avoir renforcé les moyens des fédérations sportives.

Le Sénateur se réjouit de la hausse des crédits pour la mission « *dans un contexte budgétaire contraint* », bien que cette hausse s'explique uniquement par « *la montée en charge des crédits alloués au **service civique universel** qui ont augmenté de 103 %* ». Il s'agit d'une mesure importante que la majorité sénatoriale a soutenue. « *Encore faut-il que le service civique universel atteigne son objectif. L'absence de nouveaux indicateurs de succès et d'attractivité ne permet malheureusement pas de le mesurer* », déplore-t-il.

Quant au **programme « Sport »** dont les crédits sont stables, « *il présente deux budgétisations que les Sénateurs centristes soutiennent : celle des cotisations retraite des sportifs de haut niveau et celle de la dotation aux médaillés des Jeux Olympiques de Rio en 2016* ». Les crédits du **programme « Jeunesse et vie associative »** augmentent, eux, de 70 %.

La majorité sénatoriale a trouvé un compromis pour permettre la promotion du développement des valeurs sportives dans la société, à la suite des travaux de contrôle parlementaire du Sénateur Claude Kern. « *Nous soutenons le développement du service civique, néanmoins nous avons voté l'amendement du rapporteur spécial, Michel Savin, qui reprenait ma proposition de prélever 4,8 millions d'euros sur la masse affectée à cette mission afin de les flécher vers les aides aux fédérations sportives* » explique Claude Kern.

« *Ce sont les Collectivités territoriales qui assument principalement le soutien financier du sport. Or, dans un contexte de baisse de la DGF, elles vont être inmanquablement conduites à faire des coupes dans leurs budgets sportifs* » conclut le Sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)